



# La lettre du dirigeant

## édito PAR MAGALI GODIN

“ Chers, chères dirigeant(e)s ”

Le sport français va connaître une mutation importante, dans la continuité du pays lui-même. Les services de l'état et les collectivités vont se restructurer et c'est au mouvement sportif de suivre ce changement. Le badminton doit faire partie des sports réactifs, capables de s'adapter et de proposer de nouvelles organisations fiables et opérationnelles à très court terme.

Le dossier de ce numéro revient sur cette réforme et ses répercussions directes sur notre sport. Sylvain Sabatier sera votre interlocuteur fédéral dans cette redistribution des cartes politiques, démographiques et géographiques.

Temps fort de la fédération, la rentrée 2015 sera marquée par l'application de la réforme du classement. Le mode d'emploi pour les demandes d'autorisations de tournoi qui en découle est en ligne. Les logiciels seront à jour à la rentrée. On vous dit tout en page 3.

Enfin, comme chaque année je vous donne rendez-vous, à vous et vos équipes, aux Yonex Internationaux de France de Badminton du 20 au 25 octobre. Ne manquez pas la fête du badminton français, on compte sur vous!

Bonne lecture !

Magali GODIN  
Vice-Présidente FFBaD  
Secteur Communication, Marketing, Événementiel



### CÔTÉ TERRITOIRE

## POINT D'ÉTAPE SUR LA REFORME TERRITORIALE ET SON APPLICATION POUR LES LIGUES

**La Réforme Territoriale va modifier le périmètre de plusieurs régions (16) pour passer de 22 à 13 régions. Le point avec Pierre CHATELLIER, 1er vice-président de la FFBaD.**

Six régions ne sont pas concernées par la modification de leur périmètre : l'Île de France, la Bretagne, le Centre, les Pays de la Loire, la Corse et Provence Alpes Côtes d'Azur. Les 7 nouvelles Régions qui vont changer de périmètre : le Nord-Pas de Calais avec la Picardie, la Haute et la Basse Normandie, l'Alsace, la Lorraine et la Champagne Ardennes, la Bourgogne et la Franche Comté, Rhône Alpes et l'Auvergne, Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charente.

La réforme Territoriale a été votée par l'Assemblée Nationale le 25 septembre 2014, elle a pour objectif de créer des Régions plus fortes aux compétences élargies pour plus d'économie, d'attractivité, de simplicité.

- Un premier volet a déjà été ouvert en janvier 2014 avec la loi dite de modernisation de l'action publique des métropoles.

- Au 1er janvier 2015, 10 nouvelles métropoles ont vu le jour : Rennes, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Brest, Lille, Rouen, Grenoble, Strasbourg et Montpellier. La Métropole de Lyon créée au 1er janvier 2015 est une collectivité à part entière elle sera rejointe par celles du grand Paris et d'Aix-Marseille au 1er janvier 2016

- Le deuxième volet de la réforme vise à réduire le nombre de régions de 22 à 13 au 1er janvier 2016.

- Un troisième volet sera formalisé par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui vise à clarifier les compétences des différents échelons territoriaux (régions, départements, intercommunalités, communes).

En pratique : le Projet de loi NOTRe prévoit notamment la suppression de la clause de compétence générale pour les départements et les régions. Ces deux échelons n'auront donc plus le droit d'intervenir sur tous les sujets, de dépenser dans tous les domaines d'action publique. Le législateur souhaite ainsi clarifier le « qui fait quoi », harmoniser les politiques publiques entre les différents échelons, et éviter des dépenses inutiles lorsque plusieurs niveaux de collectivités se concurrencent sur un même domaine d'action. Le 22 avril 2015, le Gouvernement a nommé sept Préfets Préfigurateurs en Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Midi Pyrénées, Haute Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Rhône Alpes qui ont pour mission d'élaborer et de coordonner le projet d'organisation régionale. D'ores et déjà nous savons qu'il y aura des directions régionales uniques et qui ne seront pas forcément implantées dans les chefs-lieux de région; et qu'il n'y aura pas un siège unique de Conseil Régional par région, lui aussi, pas forcément implanté dans les chefs-lieux de région.

Enfin pour être exhaustif, au 15 mai 2015. Les départements qui viennent de renouveler leurs instances dirigeantes, les « Conseils Départementaux », ont vocation à exister jusqu'en 2020 ! Et après?

## **L'impact sur les ligues**

**Un point sur l'avenir des Ligues impactées par la réforme de leur périmètre.**

Il y aura autant de cas différents que de situations de regroupement, néanmoins des questions d'organisation générales se posent à l'identique pour toutes les Ligues. Un travail exhaustif est en cours de réalisation par le CPL (Conseil des Présidents de Ligues) et Carine DAUDU présidente de la ligue Midi Pyrénées assume la collecte des interrogations que se posent les présidents de ligues. La Fédération, pour sa part, élabore une stratégie pour accompagner les Ligues sur le plan administratif, juridique, organisationnel avec le soutien d'experts et de juristes.

Il apparaît qu'un travail d'état des lieux réalisé par les Ligues en amont est nécessaire pour analyser les différentes situations et proposer des solutions adaptées.

Compte tenu des éléments portés à notre connaissance à ce jour et pour reprendre les termes du président lors de la dernière Assemblée Générale à Arcachon, cette réforme doit-être abordée dans un esprit de gagnant/gagnant dans les meilleurs délais pour permettre aux Ligues d'être en capacité de répondre aux demandes des Régions et de l'état au 1er janvier 2016.

Au-delà des questions juridiques qui devront être traitées avec compétences (juriste), des points d'ordre administratifs peuvent déjà être étudiés ; les statuts, le Règlement Intérieur, le nouveau Projet de Territoire, les différents règlements des compétitions, etc. ■

**Les prochaines échéances :**

- 26 mai début de la seconde lecture de la Loi NOTRe par le Sénat
- 4 et 5 juillet échange avec le CPL.

On espère le vote par l'Assemblée Nationale de la loi NOTRe dans les meilleurs délais qui précisera entre autre les compétences des Départements, Régions et Métropoles.

La Fédération vous proposera dans les prochaines semaines un mode opératoire, afin à la fois de répondre à vos questions, vos attentes et d'être réactif dans un souci d'efficacité sur les sujets de fusion/intégration et/ou de dissolution/création voire d'autres possibilités à étudier avec les personnes ressources.

## **L'exemple en Languedoc-Roussillon et Midi-Py**

**Les ligues Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées font parties des ligues qui, au 1er janvier 2016, verront leur territoire administratif évoluer pour ne former plus qu'une seule et même «grande» région. Ces deux entités affichent une vraie volonté de collaborer ensemble afin d'anticiper et de se préparer au mieux à cette réforme.**

**Échange, partage et anticipation.**

Dès le mois de février, des rencontres communes entre élus et salariés de chaque ligue ont eu lieu sur la thématique de la réforme territoriale. Ces moments ont permis d'établir un premier contact entre salariés, et de découvrir leurs lieux de travail respectifs. Ce fut aussi l'occasion d'évoquer les thématiques de travail et d'établir un premier état des lieux. Certains sujets opérationnels et impac-

tants, comme par exemple le timbre ligue, ont ainsi été identifiés. Un calendrier d'anticipation de ces choix stratégiques a été établi pour que ces problématiques soient prises en compte dès la saison prochaine et en place au 1er septembre 2016. Par ailleurs, les deux ligues travaillent déjà à l'écriture d'un projet associatif de territoire qui prend en considération le nouveau découpage territorial.

**Les impacts de cette réforme**

Deux aspects essentiels ont été identifiés par ces ligues.

Le « sportif », qui apparaît comme le plus « simple » à mettre en place. Les aspects opérationnels, juridiques et de pilotage de la ligue qui apparaissent comme les plus complexes. Certains de ces aspects sont encore incertains, et ce en raison du caractère non définitif de la future loi NOTRe, et auront à terme une incidence (préfecture de région, siège social, postes

en doublons). Sur ces thématiques les deux ligues ont affiché une vraie volonté de synergie et d'accompagnement de leurs salariés.

**Information et opportunité.**

Un courrier commun, des présidents des Ligues Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon a été envoyé aux deux directeurs des DRJCS, afin d'évoquer les avancées du badminton et sa volonté d'avancer sur le sujet afin de préparer de la meilleure des manières cette transition. La démarche a été très appréciée. Le badminton est désormais cité en exemple et constitue un véritable appui en terme de méthodologie pour les deux DRJCS. Le Badminton a su saisir cette opportunité et s'en retrouve grandi. Les présidents de clubs et de comités des deux ligues sont par ailleurs régulièrement informés, par l'intermédiaire de courriers, des différentes avancées et sujets traités. ■

## ... Sylvain SABATIER

Sylvain Sabatier coordonne le projet 2020 au sein de la fédération française. Il revient avec nous sur la réforme territoriale et ses enjeux pour le badminton tricolore.



**Quel va être l'impact de la réforme territoriale sur les instances fédérales ?**

**SSa :** Le re découpage territorial prendra effet

dès le 1er janvier 2016 avec le passage de 22 à 13 régions. Cela aura un impact sur nos ligues, tant au niveau institutionnel

que juridique et social. Les ligues vont d'abord être amenées à dialoguer avec de nouveaux interlocuteurs sur le territoire. Par exemple, la DRJSCS\* du Languedoc-Roussillon et la DRJSCS de Midi-Pyrénées devraient fusionner au profit d'une seule DRJSCS. Une deuxième conséquence est la fusion ou la dissolution de ligues sur le territoire, afin de créer une entité correspondant aux nouvelles limites territoriales. Dans certains cas, deux (voire trois) entités juridiques associatives seront amenées à collaborer, ce qui aura une répercussion sociale (gestion des ressources humaines) et financière (patrimoine des ligues). Enfin, les sièges sociaux de ligues, positionnés aujourd'hui sur certaines villes, ne seront peut-être plus des préfectures de région après la réforme. Par exemple, la ligue Midi-Pyrénées possède actuellement son siège à proximité de Toulouse. Si la préfecture de région choisie après le re-découpage territorial est Montpellier, cela créera inévitablement une distance entre la ligue et les institutions locales du sport. Il existe également des craintes en matière de subvention. Par exemple, la subvention donnée par le conseil régional à la ligue Picardie et celle accordée à la ligue du Nord vont-elles s'additionner? Assisterons-nous à une diminution des enveloppes accordées au sport. Actuellement, la tendance est plutôt aux économies, donc les appréhensions sont légitimes...

**“ Un impact sur nos ligues tant au niveau institutionnel que juridique et social.”**

**Et en ce qui concerne les comités et les clubs ?**

**SSa :** L'impact « visible » sera moindre que pour les Ligues. Les comités et clubs seront plus impactés par la répartition des compétences qui seront définies dans le cadre de la loi NOTRe\*\*. Des relations devront être bâties avec de nouveaux interlocuteurs: intercommunalités et parfois métropoles. C'est par exemple déjà le cas dans le Rhône où la métropole de Lyon exerce de plein droit des compétences issues du département (dont le sport).

Avec le renforcement progressif des intercommunalités, les clubs travailleront sans doute plus souvent avec ces entités.

**Comment la fédération entend-elle aider les ligues à s'approprier le sujet ?**

**SSa :** Nous établissons un échange permanent avec le Conseil des Présidents de Ligue (CPL), qui se réunit 3 fois par an. Nous avons tenu une première réunion en février et une seconde aura lieu au mois de juillet. Certaines ligues se sont portées volontaires pour recenser l'ensemble des interrogations sur la réforme et les faire remonter à la FFBaD. A travers ces rencontres, nous entendons répondre aux interrogations des ligues sur le sujet et leur proposer des solutions concrètes, si besoin en faisant intervenir des experts venus de l'extérieur (juristes, membres du mouvement olympique et sportif, etc.). Nous leur transmettrons également l'information institutionnelle qui émane du ministère ou du CNOSF. Même si cette réforme pose quelques soucis d'organisation, la FFBaD entend faciliter cette transition pour faire de ce redécoupage régional une opportunité en ce qui concerne la structuration et le rayonnement du badminton sur notre territoire. ■

Propos recueillis par Anthony Guidoux

Contact : Sylvain SABATIER

01/49/21/08/93

sylvain.sabatier@ffbad.org

\*DRJSCS = Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

\*\*NOTRe = Nouvelle organisation territoriale de la république

## DEMANDES AUTORISATION DE TOURNOIS SAISON 2015/2016

Quelques changements sont à prévoir pour l'organisation de tournois la saison prochaine, en lien avec la réforme du classement ! Néanmoins le formulaire poona de demande d'autorisation de tournoi sera prêt à partir du 1er juin. Il sera donc possible d'enregistrer les demandes très prochainement.

Cette nouvelle organisation favorisera la mise en place de séries en fonction du niveau de jeu (ex : une série R4, une autre R5, etc). Il y aura aussi la possibilité d'affiner les séries via le CPPH (Classement Par Point Hebdomadaire) ex : une série ouverte aux joueurs entre 600 et 400 points, puis une autre à ceux entre 400 et 300, etc. Ces décisions devront être inscrites dans le Règlement Particulier. Il s'agira donc de faire des choix cohérents en fonction de la « philosophie » du tournoi : faire venir les meilleurs joueurs possibles, assurer une densité de niveau, faire un tournoi convivial ...

Par ailleurs, toutes les catégories d'âge, de Benjamins à Vétérans 7, pourront participer aux tournois dans la série correspondante à leur classement/côte.

Au sein du tournoi, chaque tableau de chaque série aura ensuite une « valeur » propre, calculée comme un ratio entre la « valeur » des joueurs participants et la « valeur » des meilleurs français. Les points gagnés par le joueur pour sa côte (=CPPH) seront donc fonction de la valeur de ce tableau et de son avancée (stade de poules, demi-finale, vainqueur...).

A noter :

– La côte d'un joueur prise en compte pour participer au tournoi sera celle à J-15

– Une championnat fédéral vaudra, à la base, plus qu'une compétition de ligue, qui vaudra plus qu'une compétition de comité, elle-même d'une valeur supérieure à un tournoi de club. (A moduler ensuite selon le niveau des joueurs présents).



## JEUNES

### Catégories d'âges

Afin de s'aligner sur la réglementation internationale, les catégories d'âges Jeunes vont être modifiées à partir de la saison 2015/2016. Le point sur ces changements ICI

## KITS COMMUNICATION

### Ils arrivent

Anticiper le forum des associations de la rentrée prochaine en commandant votre kit communication FFBaD composé d'affiches et d'objets publicitaires. Le tarif du kit communication club est de 20 euros. Surveillez vos boîtes mail pour connaître le top départ de la campagne 2015/2016. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

## EFB

### Labellisez-vous

Vous avez jusqu'au 30 juin pour faire votre demande de labellisation. La saison dernière vous aviez été 962 clubs à obtenir le label Écoles Françaises de Badminton labellisées. Objectif faire encore mieux cette année. Pour déposer votre dossier, cliquez ICI

## LABEL

### CLUB AVENIR

La Direction Technique Nationale a lancé le label « Club Avenir » qui s'inscrit dans le projet « 3.0 objectif club » et vise à rendre la formation des 9-12 ans pertinente vis-à-vis des exigences du haut niveau. Toutes les informations sur ce nouveau label ICI

## CÔTÉ VESTIAIRE

### A vos billets

Les événements Badminton de très haut-niveau vont s'enchaîner en France entre fin 2015 et 2016. Pour ne rien manquer et être de la partie, réservez dès à présent vos billets pour les Yonex IFB (20-25 octobre, Paris) puis les Championnats d'Europe en Vendée (26 avril – 1er mai, Mouilleron le Captif).

Les billetteries des deux événements organisés par la FFBaD sont ouvertes en avant-première à la famille du Badminton. Pour cette première phase de vente, seuls les packs sont disponibles à la vente avec une réduction de -20 % par rapport aux billets à l'unité.

Les Yonex IFB vont arriver très vite. Dans 4 mois, le stade Pierre de Coubertin va vibrer pour la 8ème fois. Les meilleurs joueurs du monde seront sur les courts et attendent une nouvelle fois le soutien du public parisien réputé chaud bouillant! Pour ce nouvel opus, deux packs sont disponibles dès maintenant. Le pack podium (samedi/dimanche) vous assure de vivre les demies et finales aux meilleures places. Avec le pack week-end, vous êtes attendus vendredi, samedi et dimanche. Les billets à l'unité, réservés aux licenciés, seront mis en vente le lundi 22 juin. Tout comme les commandes

« groupe ». L'aide aux transports pour les groupes de plus de 50 personnes est renouvelée cette année. Selon l'éloignement, la subvention est plus ou moins importante. Le Challenge club est aussi reconduit avec à la clef des cadeaux de notre partenaire Yonex pour les plus gros « acheteurs ». Tout est fait pour que vous veniez admirer les meilleurs badistes du monde.

Pour les Championnats d'Europe 2016, les packs ont été lancés. Vous avez déjà prévu de passer une semaine en Vendée, le pack intégral est idéal. Vous souhaitez venir les trois premiers jours (mardi, mercredi et jeudi) pour vivre les débuts de la compétition, commandez le pack start' ! En fin de semaine, deux solutions sont possibles pour assister à la compétition. Vous voulez venir, dès les quarts de finale pour ne repartir qu'après les finales, le pack week-end est le meilleur compromis. Vous voulez voir les futurs médaillés, optez pour le pack podium qui vous assure les places pour le dernier carré avec les matchs du samedi et du dimanche. Les billets à l'unité seront mis en vente lors des Yonex IFB. ■

Plus d'informations sur :  
[www.yonexifb.com](http://www.yonexifb.com)  
[www.badminton2016.com](http://www.badminton2016.com)



#### La lettre du Dirigeant de la FFBaD

association déclarée, habilitée par arrêté ministériel du 15 décembre 2008 (SJSV 0830796A).  
9/11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex.  
Tél. : 01 49 45 07 07 Courriel : [ffbad@ffbad.org](mailto:ffbad@ffbad.org)

Directeur de la publication : Richard REMAUD  
Directrice de la rédaction : Magali GODIN  
Comité de rédaction : Magali GODIN, Ludivine LATTAT, Didier BEUVELOT et Pascal BILDSTEIN  
Ont collaboré à ce numéro : Pierre CHATELLIER, Anthony GUIDOUX, Ludivine LATTAT, Sylvain SABATIER.

Disponible gratuitement sur le site de la Fédération Française de Badminton [www.ffbad.org](http://www.ffbad.org)

